

Perpignan, le 18 décembre 2024

**Décision n°2024-076 du 18 décembre 2024 portant délégation de signature au sein des unités de recherche, des équipes de recherche, des structures fédératives de recherche et des écoles doctorales**

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L713-1, et R719-51 et suivants ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;  
Vu la décision du CNRS DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;  
Vu l'arrêté du 17 octobre 2024 de la rectrice de la région académique, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités portant sur la nomination de M. Yvan Auguet, administrateur provisoire de l'Université de Perpignan Via Domitia à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024,  
Vu la décision du CNRS DEC235784DGDS de janvier 2024 relative à la nomination du directeur et directeur adjoint de l'UAR n°3278 CRIOBE,  
Vu la décision n°2024-073 du 2 décembre 2024 portant délégation de signature au sein des unités de recherche, des équipes de recherche, des structures fédératives de recherche et des écoles doctorales,

**DÉCIDE :**

**TITRE I - Délégation de signature au sein des unités de recherche et des équipes de recherche**

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation est donnée, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de leur **unité mixte de recherche (UMR)** à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
M. Olivier Panaud, professeur des universités – Directeur	Laboratoire Génome et Développement des Plantes – UMR 5096	LGDP	901R15
M. Christoph Grunau, professeur des universités – Directeur	Interaction Hôtes Pathogènes Environnements – UMR 5244	IHPE	901R17
M. Wolfgang Ludwig, professeur des universités – Directeur	Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens – UMR 5110	CEFREM	901R19
M. Jean-Jacques Bahain, professeur des universités – Directeur	Histoire Naturelle de l'Homme Préhistorique – UMR 7194	HNHP	902R32
M. Sylvain Rode, maître de conférences - représentant UPVD	Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement – UMR 5281	ART-DEV	902R31
M. Guillaume Revy, maître de conférences – Représentant UPVD	Equipe Digits, Architectures et Logiciels Informatiques du LIRMM – UMR 5506	DALI	901R45
Mme Fabienne Durand, professeure des universités – Représentant UPVD	Espace pour le Développement – UMR IRD 228	Espace Dev	901R47

M. Julien Lugand, Maître de conférences – Représentant UPVD	Groupe Histoire Sociale (GHS) de l'UMR France, Amériques, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs – UMR 5136	GHS FRAMESPA	902R52
---	---	-----------------	--------

**Article 2** - Délégation est donnée, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de leur **unité d'appui et de recherche (UAR)**, à l'exception des conventions, contrats de travail et des marchés publics à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
M. Pierre Sasal, Chargé de recherche au CNRS – Directeur. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Sasal, directeur, délégation de signature de l'administrateur provisoire est donnée à M. Nicolas Inguibert, directeur adjoint, dans la limite de ses attributions.	Centre de Recherche Insulaires et Observatoire de l'Environnement – UAR 3278	CRIOBE	901R21
Mme Lise Barthelmebs, professeure des universités - Représentant UPVD à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Laboratoire de Biodiversité et Biotechnologies Microbiennes - UAR 3579	LBBM - BAE	901R13

**Article 3** - Délégation est donnée, à effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de leur **unité de recherche (UR)**, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics, à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
M. Robert Brouzet, maître de conférences – Directeur	Laboratoire de Mathématiques, Physique et Systèmes -UR4217	LAMPS	901R08
M. Martin Galinier, professeur des universités – Directeur	Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée – UR 7397	CRESEM	902R46
M. Benjamin Benoît, Maître de conférences – Représentant UPVD	Montpellier Research in Management – UR 4557	MRM- UPVD	912R49
M. Mathieu Doat, professeur des universités – Directeur	Centre du Droit Économique et du Développement – Yves Serra – UR4216	CDED YS	914R37
M. Eric Fruchart, maître de conférences – Directeur	Laboratoire Inter disciplinaire Performance Santé Environnement de Montagne – UR4604	LIPSEM	926R40

**Article 4** - Délégation est donnée, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de l'**unité propre de recherche (UPR)**, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics, à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
Mme Françoise Massines, Directrice de recherche – Directrice,	Laboratoire « Procédés, Matériaux, Energie Solaire » UPR 8521 PROMES (CNRS)	PROMES	901R10

**TITRE II - Délégation de signature au sein des structures fédératives de recherche**

**Article 5** - Délégation est donnée, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de la structure fédérative de recherche, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics, à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
M. Laurent Thomas, professeur des universités – Directeur	Fédération de recherche « Energie et Environnement » FR 2043	FREE	901R51

**TITRE III - Délégation de signature au sein des écoles doctorales**

**Article 6** - Délégation est donnée, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'engagement de la dépense et à la certification du service fait, dans la limite des responsabilités de leur école doctorale et pour la durée de leur accréditation, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics à :

Nom et qualité du délégataire	Intitulé complet de l'unité	Sigle	Centre financier
M. Nicolas Inguibert, professeur des universités – Directeur	École doctorale « Énergie et Environnement » ED 305	E2	901R22
M. Guillaume Lacquement, professeur des universités – Directeur	École doctorale « Inter-Med » ED 544	Inter-Med	902R33

**TITRE IV – Dispositions diverses**

**Article 7** - Les délégataires désignés aux articles 1<sup>ers</sup> à 6 ci-dessus ne peuvent subdéléguer leur signature aux agents placés sous leur autorité.

**Article 8** - La décision n°2024-073 du 2 décembre 2024 susvisée est abrogée.

**Article 9** - Les délégataires susmentionnés et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste de diffusion « admin-info » et sur le site internet de l'Université.

L'administrateur provisoire



Yvan AUGUET